

COMITÉ DE SAUVEGARDE DU VIEUX GRENOBLE

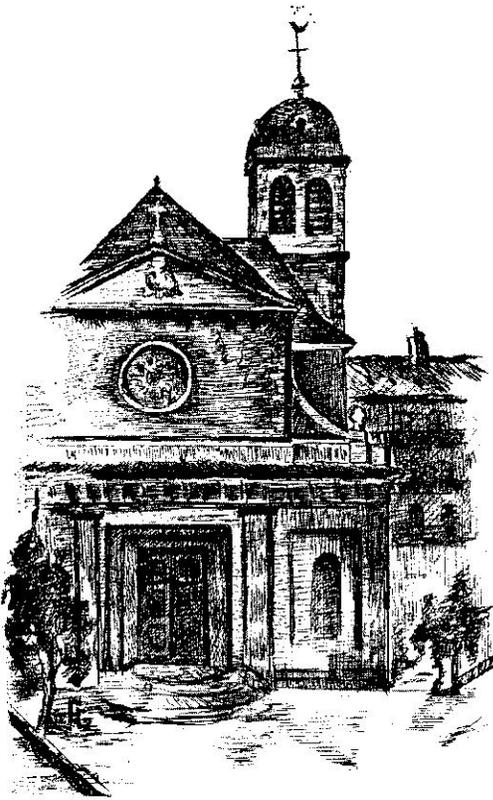
BULLETIN DE LIAISON

PRIX : 5 F

N° 16 - DECEMBRE 1982

Editorial

Affaire du Quartier SAINT-LAURENT



Le Conseil d'Administration du Comité de Sauvegarde a entendu, lors de sa réunion du 24 novembre, un rapport du Président l'informant des problèmes soulevés par les projets de la ville sur « l'îlot montagne amont », rue St-Laurent. Il s'agit du sort réservé aux maisons situées du côté de la montagne et qui bordent cette rue sur la moitié environ de sa longueur depuis l'église. Les divers contacts que j'ai pu avoir avec des responsables et la réunion de quartier à laquelle j'ai participé montrent clairement que les habitants ont mesuré avec un certain retard l'ampleur des destructions probables, et aussi que leur dialogue avec les spécialistes des services techniques de la ville est celui du pot de terre contre le pot de fer. Leur prise de conscience de l'intérêt de leur quartier, tant sur le plan historique que comme cadre de vie à caractère humain (une fois restauré) a été progressive. Ils souhaitent maintenant, à une large majorité, conserver au maximum le visage ancien de leur rue qui risque d'être définitivement défigurée par une opération chirurgicale trop généreuse. Les Grenoblois dans leur ensemble sont également concernés, le quartier Saint-Laurent étant sans conteste un des pôles de la ville ancienne, à la conservation de laquelle beaucoup d'entre eux participent. Il faut encore ajouter que

l'attrait touristique et scientifique de l'ensemble offert par l'église Saint-Laurent et ses fouilles va y conduire un nombre croissant de visiteurs, souvent venus de loin : ce serait une bien fâcheuse manière de les introduire que de leur faire traverser un quartier reconstruit.

Dans l'immédiat, les habitants de Saint-Laurent demandaient un report du vote du Conseil Municipal, prévu le 5 novembre, et donnant l'autorisation de déclarer insalubres un certain nombre d'immeubles. Il faut savoir qu'une telle déclaration entraîne la possibilité (largement utilisée) de détruire. Une pétition signée par plusieurs centaines d'habitants du quartier et aussi de Grenoblois d'autres secteurs de la ville n'a pu obtenir le sursis demandé. Des lettres d'appui argumentées adressées à M. le Maire, émanant entre autres de l'architecte des Bâtiments de France et de moi-même au nom du Comité de Sauvegarde, n'ont même pas été mentionnées dans l'information donnée aux conseillers.

Il existe encore des raisons d'espérer et des moyens d'agir. Ils seront d'autant plus efficaces qu'un large mouvement d'opinion se manifesterait parmi tous les Grenoblois. Mais la situation pré-électorale actuelle a conduit le Conseil d'Administration à considérer comme sage de geler la situation, toute action publique pouvant prêter à une interprétation et une récupération politiques dont nous ne voulons absolument pas. J'ai donc été chargé d'informer M. le Maire de notre position sur le quartier Saint-Laurent et de lui dire que nous attendrions le lendemain des élections municipales pour intervenir publiquement, à condition, bien entendu qu'aucune action de la ville n'entame d'ici là le statu-quo. J'ai demandé un rendez-vous à M. Dubedout ; son secrétariat doit m'en fixer la date.

Robert BORNECQUE.

MEILLEURS VŒUX POUR 1983

LA BASTILLE DE GRENOBLE

XIX^e SIÈCLE

L'intention excellente de la ville de redonner vie à la Bastille et d'accroître ainsi la clientèle du téléphérique nous donne l'occasion de préciser ce qu'est cette forteresse telle que nous la voyons aujourd'hui. Rappelons d'abord (cf. Bulletin n° 4, mars 1980) que c'est Lesdiguières qui, dès 1591, engloba le premier cette hauteur dans les défenses de Grenoble. Vauban en approuva le principe en 1692, tout en souhaitant un autre tracé, jamais réalisé. Pourtant, au XIX^e siècle, la vétusté et les défauts des anciens ouvrages de la Bastille exigeaient une reprise totale. Dès 1816, un lever topographique précis, selon la nouvelle méthode des courbes de niveau, permit de disposer de l'instrument indispensable pour élaborer des projets d'une fortification, rendue difficile par les énormes dénivelés et la proximité de hauteurs dominantes qui imposaient de longs calculs pour les défilements. Le second projet du commandant Tournadre, envoyé au Comité du Génie en février 1822, fut approuvé sous réserve de corrections dont fut chargé le général Haxo : tels sont les deux auteurs principaux de l'ensemble que nous pouvons voir aujourd'hui. Le crédit prévu était de 4 500 000 F. Dès l'été 1823, une première somme fut débloquée pour commencer sans délai les travaux d'excavation et de terrassement qui s'annonçaient considérables.

Le dispositif peut s'analyser sommairement de la façon suivante. Au sommet de la Bastille s'élève le « donjon », ouvrage de casemates étagées ouvertes vers l'arrière (c'est-à-dire vers la ville), tournant leurs embrasures et leur bouclier de terre gazonnée vers le Jalla d'où pouvait venir l'attaque. Un fossé situé devant coupe transversalement l'éperon, tandis qu'au delà un glacis bien égalisé (accidenté depuis par des travaux divers) rendait difficile l'approche. Pour compléter le système, des casemates furent creusées dans la falaise au bout du glacis : leurs embrasures prenaient par derrière tout attaquant qui eut essayé d'avancer (ce sont les prétendues « grottes de Mandrin »). Un souterrain les relie au fossé de la porte de secours du donjon. Derrière le bouclier des casemates sommitales s'abrite une caserne, occupée aujourd'hui par le restaurant du téléphérique, dont le dernier étage est constitué de robustes voûtes.

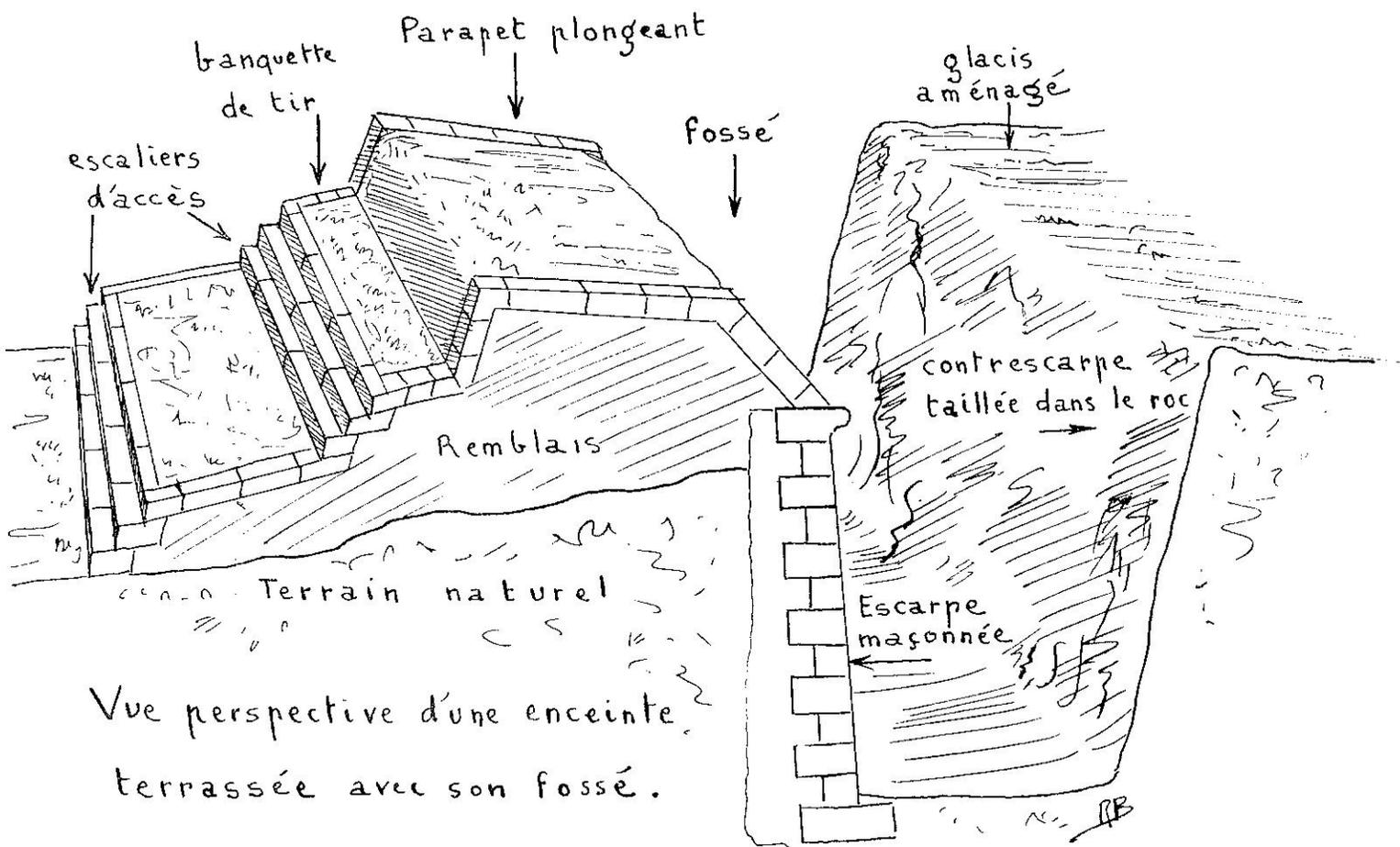
Partant de ce donjon, deux branches fortifiées gagnent l'Isère. L'une dégringole, selon un tracé rectiligne à redans, jusqu'à la porte St-Laurent. L'autre suit capricieusement jusqu'à la Porte de France les crêtes rocheuses, envoyant une pointe ici, creusant une poche là. C'est à peu de chose près le tracé de Lesdiguières, que Vauban jugeait satisfaisant de ce côté. Mais l'ampleur des ouvrages est tout autre. Là où courait un simple mur peu épais, les officiers du Génie de la Restauration organisent des défenses plus substantielles. Ce sont au minimum des profils terrassés entre deux murs de soutènement dessinant une banquette de tir derrière son talus qui plonge selon un plan incliné correspondant à la surface située au delà du fossé. Souvent de robustes casemates viennent apporter l'appui de leurs embrasures d'artillerie et la protection de leur masse élevée qui dérobo aux vues et aux coups de l'ennemi un endroit sans cela exposé. Les voûtes

de ces ouvrages sont en pierre de taille, même les arêtières dont la coupe et l'assemblage suscitent l'admiration. Les arcs d'entrée sont encadrés de claveaux de grandes dimensions emboîtés avec une extrême précision. Toute cette belle maçonnerie de pierre, qui résiste depuis des décennies sans entretien, montre assez que l'on est encore dans le prolongement des méthodes de construction du XVII^e siècle. Ces diverses casemates, leurs escaliers d'accès, leurs étages, composent des espaces souvent curieux et qui appellent aujourd'hui des utilisations variées. Le groupe le plus bas n'est autre que ce que l'on appelle les « casemates de Saint-Laurent », qui escortent la porte. Leur flanc plongeait dans l'Isère avant la construction plus tardive du quai, de même que l'Isère occupait le fond du fossé, bien plus creusé qu'aujourd'hui. Quant au glacis dont la pointe aboutit à l'école du quai des Allobroges, il est dessiné de telle sorte qu'il dérobo jusqu'au dernier moment la porte St-Laurent aux vues (et aux coups) des arrivants.

Sur ce schéma bien simple, qui dessine un triangle ouvert, viennent se brancher des coupures intermédiaires qui fragmentent la défense. La plus considérable court horizontalement au tiers supérieur de la montagne, dessinant trois petits bastions. La forte pente sur laquelle elle se greffe a imposé qu'on lui donne une grande élévation (plus de 20 m en certains endroits) pour dégager en arrière un large chemin de ronde. Cette ceinture grise de belle pierre sert malheureusement de support aux inscriptions les plus variées des vandales qui croient démontrer la justesse de leurs options en en barbouillant les slogans à tort et à travers. Une seule route traverse cette enceinte par un dispositif admirablement précautionné pour pénétrer dans le grand bastion (à côté du pylône du téléphérique). Deux autres passages sont réservés aux piétons : ce sont deux escaliers souterrains, voûtés, faciles à interdire. Rappelons enfin que cette enceinte porte, au point où elle se soude à la branche fortifiée qui descend sur Saint-Laurent, une superbe échauquette en pierre de Sassenage (la seule de ce type, à laquelle on peut accéder sans peine). Signalons aussi que la plupart des autres échauquettes (situées sur l'autre versant) étaient des emplois de celles qu'on avait démontées sur les bastions de Lesdiguières autour de la ville. Il n'en subsiste, sauf un cas, que les culs-de-lampe.

Une dernière ligne fortifiée plus légère prend en écharpe la pente de la Bastille et délimite ce qu'on appelait « la citadelle Rabot ». La route qui monte à la cité universitaire la traverse par une porte encore debout. La partie occidentale de l'espace ainsi enfermé se trouve bien abritée : aussi y construisit-on une grande caserne pour les soldats et, en avant, un pavillon d'officiers dans le style médiéval, tout à côté de la vieille tour Rabot, fort délabrée. Un peu plus haut et en arrière prenaient place d'autres bâtiments, des hangars, un magasin à poudre, etc. Ajoutons que les portes de la Bastille offraient un catalogue très varié des divers types de ponts-levis en usage en France.

Deux chemins d'artillerie montaient depuis l'Isère : l'un part sous la voûte du quai Perrière, dessert en



Vue perspective d'une enceinte terrassée avec son fossé.

passant le Rabot, entre enfin dans l'enceinte supérieure pour parvenir au donjon. Le second commence à Saint-Laurent et tire de longs zigzags aux virages aménagés pour permettre aux attelages de tourner. Il rejoint le premier juste avant son entrée dans l'enceinte supérieure. Le promeneur pourra suivre ces chemins sans peine, mais il aura intérêt, moyennant un effort un peu plus grand, à prendre d'emblée les marches et les passages qui longent les casemates de l'enceinte du côté de Saint-Laurent. Il parviendra bientôt au pied des deux grands escaliers rectilignes (plus de 350 marches pour le second), faits d'un assemblage de gros blocs taillés avec des accès multipliés aux emplacements de tir

qui s'échelonnent le long du parapet, sur la droite. Vision très étonnante, escortée d'un long cortège d'ifs.

La Bastille ménage à ses visiteurs de multiples découvertes et, pour qui en possède un peu la clef (que j'ai tenté de vous fournir ici), beaucoup d'occasions de réflexion, avec la joie non seulement d'apprécier la qualité d'articulation des volumes créés par les ouvrages, mais la possibilité de comprendre les raisons de leur disposition. On joindra ainsi au plaisir des yeux celui de l'intelligence, ce qui n'est jamais désagréable !

Robert BORNECQUE.

Date à retenir :

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale du Comité est convoquée le

MERCREDI 12 JANVIER 1983, à 18 heures, à la Maison du Tourisme (1^{er} étage)

Ordre du jour : Rapport financier - Compte rendu de l'activité de l'année écoulée
Informations et actions à entreprendre.

Si vous ne pouvez être présent, il est essentiel de confier la procuration ci-dessous à un autre membre ou de la faire parvenir à la permanence (Maison du Tourisme).

PROCURATION

Je soussigné membre du Comité de Sauvegarde
du Vieux Grenoble, donne pouvoir à M ou à son défaut

M de me représenter et de voter en mon nom à l'A.G. du

12 janvier 1983.

Signature

Histoire d'une Échauguette

M. Girard a vu la foudre tomber sur ce petit monument, qui faisait partie de l'enceinte autour de l' Arsenal, construite par Lesdiguières.

Longtemps les morceaux de la calotte sont restés à terre, et comme les Bâtiments de France ne pouvaient assumer les frais de la restauration, le Comité de Sauvegarde, nouvellement créé, s'en chargea. Il fit appel à M. Joseph Pascal, qui aimait son Vieux Grenoble, et voulut bien entreprendre les travaux. La difficulté était de trouver du tuf, cette pierre poreuse et légère, aux beaux tons dorés, nécessaire pour les échauguettes qui n'ont qu'un point d'appui sur le mur des fortifications et ne doivent donc pas peser, en entraînant le mur en avant.

Où trouver cette pierre ? M. Joseph Pascal connaissait bien Pommier-la-Placette. Il y avait eu là un vieux moulin dont restaient quelques pierres abandonnées. Du tuf, précisément. M. Joseph Pascal les fit transporter à Grenoble, et l'habile (et rare !) ouvrier de l'entreprise, qui connaissait le tuf, tailla les pierres à la forme. L'échauguette de 1595 retrouva sa calotte.

Et le Comité, qui ne possédait encore ni bureau, ni papier à en-tête, faisait ainsi son premier acte de sauvegarde, gardant à la famille Pascal toute sa reconnaissance. Le mur appartenant à l'Armée, celle-ci paya les frais.

M.-H. FOIX.

Notules

Ce trimestre, la revue « Sites et Monuments » attire notre attention sur différentes œuvres d'art qui passent souvent inaperçues et qui sont pourtant notre patrimoine. Il s'agit des Croix et Calvaires des croisées de nos chemins, dont certains sont très beaux, d'autres émouvants seulement, mais tous témoins de notre civilisation chrétienne. Elle nous parle aussi des lavoirs qui subsistent dans nos villages et qui étaient un lieu de travail et de vie sociale. Les uns et les autres doivent être préservés, entretenus, et il faut souhaiter que vous en parliez autour de vous. Si vous en connaissez qui menacent ruine, faites-le savoir au Comité.

*
**

Nous sommes allés déjeuner et voir le nouveau restaurant du Jardin de Ville. Très réussi, élégant et abordable, au milieu de son si beau jardin. Heureusement que les balustres de la terrasse ont été réparés.

*
**

Notre appel de la fin de l'été aux plus généreux d'entre vous a eu un début d'écho qui nous a beau-

coup encouragé. Merci à ceux qui l'ont entendu. Aux autres nous tendons encore la main...

*
**

Les excès de couleurs et le goût de la « peinture » qui se développent dans notre ville, nous ont parfois choqués, surtout lorsque nous passons sur la charmante et provinciale place de Gordes. Place St-Bruno aussi, de telles outrances sont à déplorer.

C. GUERRY.

*
**

Le fronton (sculpté au XIX^e siècle) de l'ancien hôpital était déposé devant Ste-Marie-d'En-Bas. L'aménagement du parvis a entraîné sa disparition. Après information, il est déposé en sûreté dans la cour des Minimes de la rue du Vieux-Temple. Nous veillerons à le faire abriter des intempéries et chacun peut donner son idée pour lui trouver un emplacement judicieux.

*
**

Dans la cour de l'immeuble n° 4, rue du Vieux-Temple, qui vient d'être réhabilitée, la petite fontaine au dauphin va reprendre place, dûment réparée, et l'eau jaillira de nouveau de son goulot.

Vie de l'Association

ADRESSE : Maison du Tourisme, rue de la République

COTISATION : 40 F - C.C.P. GRENOBLE 1320-25 N

PERMANENCES : Mardi 16 h 30 - 18 h 30

PROJETS : 12 JANVIER : Assemblée Générale, 18 h, Maison du Tourisme.

FEVRIER : Projections.

MARS : Visite du quartier Saint-Laurent.